



A rappeler dans la réponse

V. réf. :

N. réf. :

Le

Madame,
Monsieur,
Cher.e Elève,

Avant toute chose, nous espérons que vous traversez cette période compliquée sans trop de difficultés, et, surtout, en bonne santé.

Vous savez que le Gouvernement de la Communauté française a décidé de la reprise des cours, pour certaines classes, dès ce 18 mai. Ces cours seront dispensés à raison de deux jours par semaine et seront organisés dans le strict respect des mesures de sécurité préconisées par le Conseil National de Sécurité.

La Province de Hainaut a pris toutes les dispositions nécessaires pour que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions sanitaires : le Collège provincial a décidé de commander des masques en supplément à ceux promis par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que du gel hydroalcoolique, des parois en plexiglas et tous les produits utiles à la désinfection des locaux et du mobilier.

Dans chaque établissement scolaire, dans chaque CPMS, dans chaque internat, des dispositifs permettant de respecter la distanciation sociale et de les rappeler aux usagers ont été mis en place.

Par ailleurs, sachez que si, à tout moment de cette phase de déconfinement, nous estimions, moi-même en tant que Député provincial en charge de l'enseignement, et Monsieur Diseur, en tant que Directeur général des enseignements, que les élèves et les membres du personnel ne bénéficient pas intégralement des mesures de protection, nous n'hésiterions pas à faire fermer les établissements : Votre santé, celle de vos professeurs et du personnel technique et administratif constitue à nos yeux la priorité unique et absolue.

Le Collège provincial, les membres du Conseil, l'Administration provinciale et l'ensemble de la Communauté éducative de la Province de Hainaut se tiennent à votre disposition pour vous informer au mieux à l'occasion de ce retour progressif à l'école.

La Direction de votre établissement est chargée de vous communiquer toutes les informations utiles : n'hésitez pas à prendre contact avec elle en cas de doute ou de difficulté.

Cette reprise s'accompagne d'une série de règles inédites, liées aux gestes barrières et à la distanciation sociale : leur stricte application est essentielle. Nous en appelons donc à votre collaboration et insistons sur l'impérieuse nécessité de les respecter scrupuleusement.

W W W . H A I N A U T . B E

Direction Générale des Enseignements

Avenue Général de Gaulle, 102 - 7000 MONS | Tél. : 065 382 619 - 382 609 - Fax. : 065 382 607
www.hainaut.be

Nous formons le vœu que cette expérience pénible, voire douloureuse, nous amène collectivement à repenser notre système de valeurs, en mettant l'altruisme, la solidarité, le respect d'autrui au premier rang de nos aspirations.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher.e Elève, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.



Alain DISEUR,
Directeur général des Enseignements.



Pascal LAFOSSE,
Député provincial.